

Devenir secouriste et sauveteur du travail

Certification

Résumé de la formation

Cette formation destinée à tous les salariés permet d'acquérir les compétences de Secouriste Sauveteur du Travail. Le SST pourra ensuite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir le cas échéant face à une situation d'accident du travail.

Objectifs

Objectif professionnel

Être capable dans ses activités professionnelles, de protéger, d'examiner, d'alerter les secours, d'effectuer des gestes simples de premiers secours et d'être un acteur de la prévention.

Compétences visées

- Situer le cadre juridique de son intervention de SST.
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la Santé et Sécurité au Travail.
- Informer les personnes concernées des situations dangereuses repérées.
- Assurer la sécurité des personnes présentes sur les lieux en réalisant une protection adaptée.
- Examiner la personne victime d'un accident et déterminer les gestes à effectuer.
- Alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires.
- Effectuer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre.

Contenu

Domaine de compétence - Prévention des risques professionnels

- Rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- La prévention des risques professionnels

Domaine de compétence - Secourir

- Le cadre juridique de l'intervention du SST
- La protection du sur accident : supprimer le danger - isoler - extraire la personne exposée
- Examen d'une victime
- L'alerte en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Les gestes de secours :
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - Situations inhérentes aux risques spécifiques de l'entreprise selon directives du médecin du travail

Public

Tout salarié.

Organisation

Pré-requis

Aucun.

Méthodes pédagogiques

Études de cas. Démonstrations pratiques. Apprentissage du geste sur mannequins et utilisation du défibrillateur automatisé externe. Mises en situation.

Validation des acquis

Certificat valable 24 mois.

Délivrance du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sous réserve de participation à la totalité de la formation et de réussite aux épreuves certificatives conformément aux règles INRS.

Intervenant

Formateurs professionnels certifiés par l'INRS.

Support stagiaire

Support dématérialisé accessible via une application dédiée.

Chiffres clés

Taux de satisfaction:

98%
**de stagiaires satisfaits
sur l'année passée**

Effectif minimum:

4
participants

Durée:

14 heures
**(présentiel) + temps
additionnel si risques
spécifiques**

Effectif maximum:

10
participants



Accessibilité des personnes en situation de handicap:

L'UNASS dispose d'un référent handicap qui pourra étudier avec vous les modalités d'accès à cette formation

Contact : referent.handicap@unass.fr